

À PROXIMITÉ



LE SENTIER DE RANDONNÉE DE GOULE À PIROT

Venez tester le circuit qui relie l'étang de Goule à l'étang de Pirot. Le long de cet itinéraire

de 18 km, vous profiterez d'un paysage bucolique à l'abri de chênes centenaires. Vous longerez également la « rigole » empierrée qui relie les deux plans d'eau.

Infos: departement18.fr



LE VILLAGE LOISIRS DE GOULE ET SA BASE NAUTIQUE

D'avril à septembre, participez aux différentes activités nautiques

(canoë, paddle) et terrestres (laser game, jeu de piste). Séjournez directement au village grâce aux nombreux hébergements proposés.

Infos: village-de-goule.com



LE CHÂTEAU D'AINAY-LE-VEIL

Protégé par ses douves toujours en eau, ce château est une étape incontournable de la route Jacques

Cœur. Il possède l'une des plus belles roseraies de France. À découvrir d'avril à septembre.

Infos: chateau-ainaylevieil.fr

CARTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER



9 Étang de Goule

Village loisirs de Goule (parking de la baignade)
18210 Bessais-le-Fromental

Latitude 46,733927 • Longitude : 2,800001

Découvrez les 24 sites

Espaces naturels sensibles du Cher sur departement18.fr

Conception : pma Communication, Cd 18 -
Crédit photo : Biotope, Cd 18 - AD21 -
Imprimerie Cd 18 - CO n° 002715-1 - mars 2022

L'ÉTANG DE GOULE



BESSAIS-le-FRONTAL (18)
et VALIGNY (03)

Venez, vous verrez...

Balades, animations et visites guidées



C'EST QUOI UN ENS ?



Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site naturel remarquable reconnu pour ses caractéristiques écologiques et paysagères. 24 ENS sont aujourd'hui labellisés dans le département du Cher. Ils abritent une faune et une flore d'exception. Ces sites appartiennent à des propriétaires publics ou privés. Ils sont gérés par divers acteurs qui veillent à les préserver et les valoriser auprès du public. Ces acteurs sont fédérés autour d'un schéma départemental pour proposer des actions cohérentes et adaptées.

La volonté du Département est :

- de rendre accessibles et vivants ces écrins de nature ;
- de leur donner une réalité dans leur territoire ;
- de créer des passerelles avec les autres milieux naturels et les sites touristiques ;
- de sensibiliser sur la fragilité des écosystèmes ;
- d'amener une prise de conscience sur notre rôle à tous dans la préservation de la qualité de l'eau, de l'air et de la terre.

LA FAUNE ET LA FLORE



Le Butome en ombelles

Appelée aussi jonc fleuri, cette plante se caractérise par des fleurs rosées disposées en ombelle. Elle fleurit en juin - juillet dans des zones humides mais pas gorgées d'eau.



Le Genévrier commun

Cet arbuste présente des feuilles en aiguilles très acérées. Les fruits, ou baies de genévrier, sont consommables dès qu'ils deviennent noirs. Cette espèce est typique des sols calcaires. Elle se trouve uniquement au niveau des deux clairières.



Le Grèbe huppé

Peu farouche, cet oiseau d'eau est facilement reconnaissable avec sa huppe noirâtre. Au printemps, une collerette de plumes rousses orne les côtés de sa tête. Il se nourrit notamment de petits poissons.



Le Tabac d'Espagne

Ce papillon de jour se caractérise par une couleur orangée ponctuée de tâches brun-noir. Il vole entre fin mai et septembre. L'espèce hiverne à l'état de chenille dans les écorces des arbres.

SUR CE SITE...

Situé à la source de l'Auron, l'étang de Goule a été créé en 1838 pour servir de réserve d'eau au Canal de Berry.

D'une superficie de 150 hectares, ce site naturel présente une richesse écologique majeure notamment au niveau des oiseaux. Pour en savoir plus, vous pouvez arpenter le sentier de l'étang qui est équipé de divers panneaux pédagogiques.

Des animations nature sont également organisées toute l'année. Pour les personnes à mobilité réduite, un sentier adapté d'une longueur de 850 mètres aller-retour est aménagé depuis la zone de baignade.

Gestionnaire du site
Département du Cher
Service attractivité des territoires
Tél. 02 48 25 24 66
Courriel: alexandra.peyronnet@departement18.fr



VISITE LIBRE



VISITE GUIDÉE



APPLICATION MOBILE
BALADE ENS 18



SENTIER AMÉNAGÉ

